



FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE

Membre de
l'Association Internationale de la Libre Pensée (AILP)

10/12 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 PARIS

Tél. : 01 46 34 21 50

libre.pensee@wanadoo.fr - <https://www.fnlp.fr>

- COMMUNIQUÉ DE PRESSE -

En défense des libertés Contre la répression : La Libre Pensée agit sur tous les fronts !

La **Fédération nationale de la Libre Pensée** a soutenu dès le début la **Coordination contre la proposition de loi « Sécurité globale »**, car elle en exige le retrait.

La **Libre Pensée** a demandé officiellement de faire partie intégrante de cette **Coordination** et attend la réponse celle-ci :

La Libre Pensée est partie prenante depuis le début de la mobilisation contre la proposition de loi « *Sécurité globale* ». Elle a appelé à toutes les manifestations et y a participé.

Elle se mobilise aussi contre les décrets sur le fichage des militants (voir communiqué du 15 décembre 2020).

La Libre Pensée est aussi partie prenante et active du Collectif contre le projet de loi « *Séparatisme* »

Nous estimons qu'il va falloir rapidement faire converger toutes les mobilisations contre la proposition et le projet de loi. Ce sont les mêmes qui mènent les attaques liberticides (**Le gouvernement**) et quasi les mêmes qui luttent pour défendre les libertés (**associations et syndicats**)

Il serait étrange, pour le moins, de mener des combats identiques sur quasiment les mêmes sujets en étant dispersés.

C'est le sens de la demande de la **Fédération nationale de la Libre Pensée** pour participer à la coordination contre « *la Sécurité globale* ».

La **Fédération nationale de la Libre Pensée** participe activement au **Collectif d'associations et de syndicats pour le retrait du projet de loi « Séparatisme »**, intitulé frauduleusement « *Pour conforter les principes républicains* ».

La **Fédération nationale de la Libre Pensée** a pris nettement position pour exiger le retrait des 3

décrets du 2 décembre 2020 qui intensifient le fichage des militants, notamment syndicaux. C'est un délit d'opinion qui s'organise.

C'est pourquoi, elle ne peut que soutenir pleinement l'*Appel des syndicalistes contre le fichage généralisé des militants : Abrogation des décrets du 2 décembre 2020 !*

Elle appelle les Libres Penseurs, les syndicalistes, les militants à le faire signer très largement.

**Loi « Sécurité globale », loi « Séparatisme »,
Décrets sur le fichage généralisé :
C'est une même atteinte aux libertés !
C'est un même et seul combat à mener
pour défendre la Démocratie !
RETRAIT DES MESURES LIBERTICIDES !**

Paris, le 15 février 2021